



## COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU COMITE SYNDICAL DU 16 MARS 2021

*Membres du Comité syndical présents : AIGLON Olivier, BERARD Serge, BERGER Marie-Agnès, BIAGGI Olivier, BREUZIN Fabien, BROUILLET Isabelle, CHAVEROT Virginie, CHIRAT Florent, COMBET Damien, GAUQUELIN Françoise, GOUGNE Yves, GRILLON Valérie, GRIFFOND Morgan, JAUNEAU Jean-Claude, MALOSSE Daniel, MOLLARD Yvan, OUTREBON Pascal, STARON Catherine, THIMONIER Jean-Marc et ZANNETTACCI Pierre-Jean.*

20 votants

\* \* \*

Validation du compte-rendu du comité syndical du 23 février 2021.

### POINTS SOUMIS A DELIBERATION

#### 1. Election d'un(e) secrétaire de séance

---

20 votants

Le Comité Syndical, par 20 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention,

**DESIGNE** madame Françoise GAUQUELIN, secrétaire de séance.

#### 2. Finances / Compte de gestion de l'exercice 2020

---

20 votants

Le Comité Syndical, par 20 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention,

**DECLARE** que le compte de gestion, dressé pour l'exercice 2020 par le Receveur du Trésor, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

**APPROUVE** le compte de gestion de l'exercice 2020 du Syndicat de l'Ouest Lyonnais.

#### 3. Finances / Compte administratif de l'exercice 2020

---

19 votants (sortie de monsieur le président, Morgan GRIFFOND)

Sous la présidence du doyen d'âge, monsieur Jean-Claude JAUNEAU

Le Comité Syndical, par 19 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention,

**APPROUVE** le compte administratif de l'exercice 2020 du Syndicat de l'Ouest Lyonnais.

#### **4. Finances / Affectation des résultats de l'exercice 2020 et reprise d'une part de l'excédent d'investissement en section de fonctionnement**

---

*20 votants*

Le Comité Syndical, par 20 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention,

**AUTORISE** la reprise d'une part de l'excédent d'investissement à hauteur de 60 000 € en section de fonctionnement.

#### **5. Finances / Budget primitif de l'exercice 2021**

---

*20 votants*

Le Comité Syndical, par 20 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention,

**APPROUVE** le budget primitif de l'exercice 2021 du Syndicat de l'Ouest Lyonnais.

#### **6. Finances / Participation des Communautés de Communes**

---

*20 votants*

Le Comité Syndical, par 20 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention,

**FIXER** la participation 2021 des quatre communautés de communes comme suit :

- pour la CCPA : 142 000 € (soit 35 500 € par trimestre) ;
- pour la CCVL : 142 000 € (soit 35 500 € par trimestre) ;
- pour la CCVG : 142 000 € (soit 35 500 € par trimestre) ;
- pour la COPAMO : 142 000 € (soit 35 500 € par trimestre).

**APPELER** les participations trimestriellement à terme à échoir ;

**FIXER** le montant de l'appel de cotisation du 1<sup>er</sup> trimestre 2022 à 35 500 € par communauté de Communes.

#### **7. Climat Energie / Convention d'animation du service à la population relative à la mission socle d'expertise et de compétences sur l'énergie, à conclure avec l'Agence Locale de la Transition Energétique du Rhône (ALTE69)**

---

*20 votants*

Le Comité Syndical, par 20 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention,

**APPROUVE** la convention d'animation du service à la population relative à la mission socle d'expertise et de compétences sur l'énergie, à conclure avec Agence Locale de la Transition Energétique du Rhône (ALTE69) ;

**AUTORISE** le président à la signer ;

**DIT** que les crédits sont inscrits au budget de l'exercice 2021.

**8. Climat Energie / Convention d'animation du service à la population relative à l'accompagnement à la rénovation basse consommation, à conclure avec l'Agence Locale de la Transition Energétique du Rhône (ALTE69)**

---

*20 votants*

Le Comité Syndical, par 20 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention,

**APPROUVE** la convention d'animation du service à la population relative à l'accompagnement à la rénovation basse consommation, à conclure avec Agence Locale de la Transition Energétique du Rhône (ALTE69) ;

**AUTORISE** le président à la signer ;

**DIT** que les crédits sont inscrits au budget de l'exercice 2021.

**9. Climat Energie / Convention d'animation du service à la population relative à l'accompagnement technique et territorial des professionnels et des collectivités, à conclure avec l'Agence Locale de la Transition Energétique du Rhône (ALTE69)**

---

*20 votants*

Le Comité Syndical, par 20 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention,

**APPROUVE** la convention d'animation du service à la population relative à l'accompagnement technique et territorial des professionnels et des collectivités, à conclure avec l'Agence Locale de la Transition Energétique du Rhône (ALTE69) ;

**AUTORISE** le président à la signer ;

**DIT** que les crédits sont inscrits au budget de l'exercice 2021.

**10. Agriculture / Avenant n°1 à la convention de partenariat à conclure avec la Chambre d'agriculture du Rhône**

---

*20 votants*

Le Comité Syndical, par 20 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention,

**APPROUVE** l'avenant n°1 à la convention de partenariat à conclure avec la Chambre d'agriculture du Rhône ;

**AUTORISE** le président à le signer.

**11. Agriculture / Convention de partenariat à conclure avec l'ADDEAR relative à l'installation-transmission**

---

*20 votants*

Le Comité Syndical, par 20 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention,

**APPROUVE** la présente convention de partenariat à conclure avec l'ADDEAR relative à l'installation-transmission ;

**AUTORISE** le président à la signer ;

**DIT** que les crédits sont inscrits au budget de l'exercice 2021.